



## Demande d'adoption simple pour majeur

Par **josee**, le **22/12/2009** à **13:56**

Bonjour,

Mon beau père agé de 86 ans souhaite m'adopter, il s'est marié avec ma mère en 1957 et ils sont toujours ensemble, je suis née en 1950, il s'est toujours occupé de moi, j'ai donc déposé une demande de consentement au tribunal de ma ville, ma mère a également déposée une demande de consentement, maintenant, il doit remplir une requête, dans cette requête on demande à mon mari de produire une lettre faisant valoir ses observations sur ce projet  
Pourriez vous me donner des conseils pour rédiger ce courrier  
Je vous remercie par avance de votre réponse

Par **Pareil**, le **23/12/2009** à **14:58**

Bonjour,

Mon mari a fait la même démarche que votre beau-père envers mes enfants. mais ces derniers étaient bien plus jeunes que vous. En revanche, comme ils ont demandé à changer de nom, ils ont dû faire une lettre pour justifier leur souhait. Cette lettre fût très simple, aussi je conseille à votre mari de mentionner qu'il se rend compte de la situation avec ce lien de filiation qui existe du coté coeur, du coté éducation, partout sauf devant la loi. Qu'il comprend très bien le souhait tant du "beau"Père que de vous même. Tant que la lettre est sincère, il n'y a aucun problème. Joyeuses fêtes